

CONTRAT D'UTILISATION DU GESTIONNAIRE PUBLICITAIRE ADWIT-EXPRESS

Le contrat d'utilisation du gestionnaire publicitaire Adwit-express (le « Contrat») détermine le cadre légal des relations entre vous (l'«Utilisateur») d'une part et Etineria inc (« Etineria»), d'autre part. Ce Contrat régit la location et l'utilisation du gestionnaire publicitaire Adwit-express (l'«Application») proposé par la société Etineria qui en détient l'entière propriété. Merci de lire attentivement et de comprendre ce Contrat avant d'ouvrir un compte. L'ouverture d'un compte Adwit-express indique que vous acceptez ce Contrat. C'est pourquoi nous vous remercions de ne pas ouvrir de compte dans le cas où vous n'accepteriez pas l'une des clauses de ce Contrat.

PRÉAMBULES

Etineria, propose l'utilisation en ligne de l'Application hébergée par Etineria. Cette Application permet de gérer et d'optimiser les affichages publicitaires de type « bannières » et de type « In-text » (technologie d'affichage contextuel sur le texte). L'Utilisateur de l'Application peut gérer ses propres campagnes ou celles de programmes publicitaires externes. Etineria ne rémunère pas les utilisateurs de l'Application pour les publicités affichées grâce à l'Application : Adwit-express est seulement un outil permettant de simplifier la gestion et d'optimiser les résultats de fournisseurs de publicités Web grâce auxquels les sites éditeurs sont rémunérés. L'ordre des affichages publicitaires est soit décidé par l'Utilisateur, soit conditionné par un système d'optimisation basé sur l'efficacité de chaque annonce publicitaire. Les affichages peuvent s'effectuer sous la forme de liens textes ou de bannières graphiques.

Etineria permet à l'Utilisateur de l'Application, d'accéder via le réseau internet aux ordinateurs serveurs sur lesquels le gestionnaire est hébergé et d'en faire un usage conforme aux dispositions du présent contrat. L'Utilisateur de l'Application souhaite pouvoir bénéficier de cet accès et utiliser l'Application dans les conditions définies ci-dessous.

Tels qu'utilisés dans ce document, les termes "vous" et "vos" désignent les utilisateurs de l'Application et les termes "nous" et "nos" désignent Etineria.

Ces préambules font partie intégrante du Contrat. Les conditions d'utilisation du site Adwit-express (<http://fr.adwit-express.com/conditions.pdf>) sont également incorporées au Contrat, dans la mesure où elles ne sont ni incompatibles ni contraires au Contrat.

ARTICLE 1 - SERVICES

Le contrat régit la fourniture d'une application hébergée pour laquelle Etineria accorde à l'Utilisateur un droit d'utilisation gratuit jusqu'à concurrence de (100 000 000) cent million de requêtes publicitaires mensuelles.

Il définit :

- les droits accordés à l'Utilisateur par Etineria,
- les conditions d'accès et d'utilisation de l'Application par l'Utilisateur.

Etineria consent à l'utilisateur, qui accepte :

- un droit d'accès à l'Application dans les conditions définies ci-après ;
- un droit d'utilisation de l'Application dans les conditions définies ci-après.

Ces droits sont consentis sous réserve du respect du présent contrat et notamment du complet paiement des sommes dues à Etineria par l'Utilisateur. Les droits d'accès et d'utilisation visés ci-dessus sont accordés par Etineria à l'Utilisateur à titre non exclusif et non transmissible.

ARTICLE 2 - ACCÈS AU LOGICIEL EN LIGNE

Droit d'accès

Etineria consent à l'Utilisateur un droit d'accès, via le réseau Internet, à l'Application.

L'Utilisateur sera seul responsable de l'utilisation de ce droit d'accès.

Dès notification à Etineria, par courrier électronique, de l'enregistrement à l'Application, l'utilisateur pourra se connecter à tout moment, à savoir :

- 24 heures sur 24,
- 7 jours sur 7,
- y compris les dimanches et jours fériés,
- sans assistance des équipes techniques d'exploitation et de maintenance de l'Application, afin d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités de l'Application.

L'accès peut s'effectuer à partir de tout ordinateur client au moyen des identifiants attribués à l'Utilisateur.

Le service peut être occasionnellement interrompu par des pannes ou momentanément suspendu en raison d'interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des ordinateurs serveurs.

En cas de force majeure ou, plus généralement, de survenance d'un événement extérieur à Etineria, cette dernière ne pourra aucunement être déclarée responsable des conséquences de l'interruption ou de la suspension du service pour maintenance.

Identification et Accès au logiciel

L'identification de l'Utilisateur se fait au moyen :

- de son adresse de courrier électronique,
- et d'un mot de passe choisi par l'Utilisateur.

L'utilisateur utilisera les identifiants qu'il aura choisis lors de chaque connexion à l'Application.

Il est convenu entre les parties que la communication en ligne des identifiants vaut preuve de l'identité de l'Utilisateur et a valeur de signature électronique.

Les protocoles de communication utilisés sont et demeureront ceux en usage sur l'Internet.

Les identifiants sont destinés à réserver l'accès de l'Application à l'Utilisateur, à protéger l'intégrité et la disponibilité de l'Application ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des données de l'Application transmises par l'Utilisateur.

En vous enregistrant à Adwit-express, vous devez impérativement fournir une adresse email valide et modifier cette adresse à partir de votre compte (Menu « Mon compte ») si celle-ci devient invalide. Tout compte disposant d'une adresse email non valide ou usurpée sera supprimé.

Confidentialité des identifiants

Les identifiants sont confidentiels et personnels à l'Utilisateur. Ils ne peuvent être changés que sur demande de l'Utilisateur ou à l'initiative d'Etineria.

L'Utilisateur est entièrement responsable de l'utilisation des identifiants le concernant.

L'Utilisateur s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver confidentiels les identifiants le concernant, et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Divulguer vos identifiants vous rend responsable de l'utilisation de votre compte par des tiers qui auraient accès à votre compte grâce à votre nom d'utilisateur et mot de passe.

En cas de perte ou de vol d'un des identifiants le concernant, l'Utilisateur devra choisir un nouvel identifiant de connexion et un nouveau mot de passe.

Preuve de l'accès

Les parties conviennent que l'utilisation du compte de l'Utilisateur au moyen des identifiants, par qui que ce soit, fait preuve de l'acceptation du montant des impressions qui en résultent.

ARTICLE 3 - DROIT D'UTILISATION DE L'APPLICATION

Etineria consent à l'Utilisateur le droit d'utiliser l'Application, sous réserve des limites définies dans le Contrat.

Droit d'utilisation, conditions, modalités

Les droits définis ci-dessus sont accordés à l'Utilisateur à charge pour lui d'empêcher, sans limitation de durée après la fin de l'utilisation de l'Application, toute utilisation illicite de l'application ou toute utilisation contraire aux stipulations du présent Contrat, et d'informer Etineria de toute tentative d'utilisation illicite de l'Application par un tiers porté à sa connaissance, et ce quel que soit le mode opératoire de la tentative illicite d'utilisation.

Le présent Contrat n'entraîne le transfert d'aucun droit de propriété sur l'Application au profit de l'Utilisateur, dont les droits sont limités à ceux définis dans les articles ci-dessus.

Preuve d'utilisation

L'accès de l'Utilisateur ou d'un tiers, grâce aux identifiants de l'Utilisateur, au compte de l'Utilisateur, ou toute requête aux serveurs d'Etineria provenant d'un script du compte de l'Utilisateur fait preuve de l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur.

Obligations

En utilisant l'Application vous garantissez que :

- Toutes les informations soumises à Etineria sont exactes et complètes;
- aucune des URL soumises dans le cadre d'ajout de campagne, ni aucune URL contenant les scripts de l'Application ne recèle:
 - o de la propagande haineuse ou du contenu qui encourage ou favorise des activités illégales ou de la violence ;
 - o un contenu qui viole de quelque façon que ce soit la législation actuelle ou tout article de loi portant sur les droits de propriété, incluant mais sans se limiter aux copyrights, droits sur les marques déposées, brevets, ou tout autre article de loi touchant à la propriété intellectuelle, contrats, vie privée ou droits sur la publicité ;
 - o un contenu qui ferait la promotion ou permettrait l'utilisation de logiciels ou de services conçus pour procéder à l'envoi de courriers électroniques non sollicités (Spam);
 - o de contenu menaçant, abusif, harcelant, diffamatoire, obscène, profane, ou autrement répréhensible, blessant, ou nocif ; ou tout autre contenu qu'Etineria, à sa seule discrétion, considérerait inadéquat.

Assistance

L'Utilisateur bénéficie d'un accès à une assistance en ligne dans la section « Aide » d'Adwit-express ou en écrivant à support@adwit-express.com.

L'Utilisateur déclare et reconnaît avoir pris connaissance des spécifications techniques et des fonctionnalités du logiciel et qu'il dispose de compétences suffisantes pour l'utiliser dans les meilleures conditions.

ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'interdit de permettre à toute tierce partie d'utiliser l'Application.

L'Utilisateur s'interdit à reproduire, copier, en tout ou en partie l'Application, y compris des logiciels et utilitaires hébergés et fournis par Etineria, qui en conserve l'entière propriété. L'Utilisateur s'interdit également de traduire ou transcrire ces logiciels, applications et utilitaires dans un autre langage, ou de les adapter à une utilisation non conforme à leur spécification.

L'Utilisateur s'interdit d'utiliser les éléments graphiques et sonores issus de l'application.

L'Utilisateur s'interdit d'adapter l'Application ou de développer un logiciel ou une Application ou des produits susceptibles de concurrencer l'Application.

En cas de non-respect par l'Utilisateur des obligations prévues aux articles 2, 3 et 4, Etineria se réserve le droit de suspendre le droit d'accès à l'Application de l'Utilisateur.

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS D'ETINERIA

Etineria s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la permanence, la continuité et la qualité des services qu'elle propose.

Etineria s'engage à fournir un service le plus performant possible à l'Utilisateur, en l'état de la technique et des avancées technologiques actuelles.

Etineria s'engage à fournir à l'Utilisateur la dernière version de l'application.

Etineria s'engage à intervenir avec diligence en cas de panne des ordinateurs serveurs, rendant impossible l'utilisation de l'Application.

ARTICLE 6 – COÛTS

6.1 COÛT D'INSTALLATION

Aucun coût d'installation ne sera facturé par Etineria.

6.2 COÛT DE L'UTILISATION

Aucun coût d'utilisation ne sera facturé par Etineria en deçà de cent millions (100 000 000) de requêtes mensuelles aux serveurs d'Etineria (Montant équivalent à cent millions d'impressions de bandeaux publicitaires).

Dès que l'Utilisateur pense dépasser les cent millions (100,000,000) de requêtes mensuelles, il doit en informer Etineria qui modifiera le compte de l'Utilisateur et décidera du montant à facturer à l'Utilisateur en fonction du nombre de requêtes supplémentaires requises mensuellement pour l'utilisation de l'Application sur le ou les sites de l'Utilisateur. En aucun cas le montant facturé à l'Utilisateur dans le cadre de ce changement de type de compte ne pourra être supérieur à deux centimes d'euros (0.02€) par millier de requêtes.

Etineria peut décider à sa seule discrétion de modifier le seuil du nombre de requêtes au delà duquel Etineria modifiera le type de compte de l'Utilisateur, ainsi que le montant maximal pouvant être facturé à l'Utilisateur pour chaque millier de requêtes. Tout changement sera annoncé sur le site Adwit-express, et incorporé au présent Contrat. De tels changements au Contrat deviendront effectifs dans les trente (30) jours à compter de la date de modification au Contrat.

6.3 AUTRES

Les coûts d'accès à Internet en vue d'accéder et d'utiliser l'application restent à la charge de l'Utilisateur.

ARTICLE 7 - ACCEPTATION DES RISQUES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Etineria s'emploie à sécuriser l'accès et l'utilisation de l'Application, en tenant compte des protocoles, conformément aux usages de l'Internet.

L'utilisateur déclare, enfin, accepter les caractéristiques, les risques et les limites de l'Internet et reconnaître :

- que l'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait de l'Application ;
- que Etineria ne pourra être tenue, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme responsable envers l'Utilisateur de quelconques dommages directs ou indirects découlant de ce que les résultats obtenus ne sont pas justes, pertinents, exhaustifs, actuels, fiables et/ou adaptés à un usage particulier ;
- que Etineria ne pourra être tenue, du fait d'une obligation expresse ou tacite, comme responsable envers l'Utilisateur de quelconques dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de l'Application ;
- que l'Internet présente des risques et des imperfections, qui conduisent notamment à des baisses temporaires de ses performances techniques, à l'augmentation des temps de réponse lors de l'utilisation en ligne du logiciel, voire à l'indisponibilité temporaire des ordinateurs serveurs ;
- que la communication par l'Utilisateur de ses identifiants ou d'une manière générale de toute information jugée confidentielle est faite sous sa propre responsabilité ;
- qu'il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de ses ordinateurs clients lui permettent l'utilisation en ligne de l'Application ;

Limitation de responsabilité

ETINERIA NE SAURAIT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT PRÉJUDICE DIRECT OU INDIRECT, NOTAMMENT LIÉ À L'INDISPONIBILITÉ DE L'APPLICATION, QUELLE QU'EN SOIT LA DURÉE, À L'ATTEINTE À L'INTÉGRITÉ DE SYSTÈMES ET/OU DE DONNÉES, À L'INDISPONIBILITÉ DE SYSTÈMES ET/OU DE DONNÉES, QUELLE QU'EN SOIT LA DURÉE ET À L'ATTEINTE À LA CONFIDENTIALITÉ DE DONNÉES.

ETINERIA NE SAURAIT, EN OUTRE, ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA DESTRUCTION ACCIDENTELLE DES DONNÉES DE L'UTILISATEUR OU DE TIERS.

ETINERIA NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE DIRECT OU INDIRECT DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (NOTAMMENT LES PERTES DE BÉNÉFICES, PERTES D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU AUTRES INFORMATIONS, INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, PRÉJUDICES CORPORELS, ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE, MANQUEMENT À TOUTE OBLIGATION POUR DES ACTES DE NÉGLIGENCE), ET POUR TOUTE PERTE PÉCUNIAIRE OU AUTRE, RÉSULTANT DE, OU LIÉ À L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPLICATION OU DE BÉNÉFICIER DE LA MAINTENANCE, OU À LA FOURNITURE OU AU DÉFAUT DE FOURNITURE DES SERVICES DE MAINTENANCE, OU À L'EXÉCUTION DES OBLIGATIONS PRÉVUES PAR CE CONTRAT, MÊME SI ETINERIA A ÉTÉ PRÉVENUE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

ARTICLE 8 – INDEMNISATION

L'Utilisateur est seul responsable de tout dommage découlant ou associé à l'utilisation de l'Application. L'Utilisateur s'engage à indemniser et défendre Etineria, ses concédants, officiers, administrateurs, agents, filiales, employés, successeurs et cessionnaires contre toutes poursuites ou procédures fondées ou découlant, soit directement ou indirectement, de l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur dans le non respect d'une des clauses du présent Contrat, y compris,

sans limitation, des poursuites pour contrefaçon de droits de propriété intellectuelle d'un tiers, diffamation, violation de toute loi ou règlement, ou des poursuites découlant de la non-exécution ou violation du Contrat par l'Utilisateur. L'Utilisateur paiera tous les coûts, dommages et intérêts, et dépenses, y compris, sans limitation, les frais raisonnables d'avocats et les frais de justice auxquels seraient condamnés ou qu'auraient encourus Etineria ses concédants, officiers, administrateurs, agents, filiales, employés, successeurs et concessionnaires en raison de telles poursuites ou procédures.

ARTICLE 9 – RÉVISION

Etineria se réserve le droit de modifier, suspendre, retirer ou annuler, temporairement ou de façon permanente, certains éléments de l'Application, à tout moment et sans avertissement. Vous reconnaissez qu'Etineria ne peut être tenu responsable envers vous ou n'importe quel tiers pour toute modification, suspension, suppression ou annulation de l'Application. Etineria peut à tout moment réviser ce Contrat en mettant cette page à jour. En utilisant l'Application, vous acceptez d'être lié à de telles possibilités de révisions et vous acceptez de venir sur cette page régulièrement pour vérifier que vous acceptez toujours le Contrat associées à l'utilisation de l'Application.

ARTICLE 10 – SUSPENSION

L'Utilisateur accepte que Etineria puisse, à sa seule discrétion, mettre fin ou limiter votre capacité d'utilisation ou d'accès à l'Application (en tout ou partie) pour toute raison, y compris mais sans s'y limiter, si Etineria pense que vous n'avez pas respecté la lettre ou l'esprit de ce Contrat.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ: PROHIBITION DE CESSION ET DE SOUS-LICENCE D'UTILISATION

Propriété

Le présent Contrat ne confère à l'Utilisateur aucun droit de propriété sur l'Application, qui demeure la propriété pleine et entière d'Etineria. La mise à disposition temporaire de l'Application dans les conditions prévues au présent document ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle au bénéfice de l'Utilisateur. L'Utilisateur mentionnera, au besoin, les mentions de propriété dans les documents où il ferait état de l'Utilisation de l'Application.

Interdiction de cession et de sous-licence

L'Utilisateur ne pourra céder tout ou partie des droits et obligations résultant du présent document qu'après accord préalable et écrit de Etineria et sous réserve que soient strictement respectées les conditions stipulées aux présentes, que ce soit dans le cadre d'une cession temporaire, d'une sous-licence et de tout autre contrat prévoyant le transfert desdits droits et obligations.

Interdiction de reproduction et d'adaptation

L'Utilisateur s'interdit, de reproduire tout élément de l'Application, par quelque moyen que ce soit, sous quelque forme que ce soit et sur quelque support que ce soit.

ARTICLE 12 - TRAITEMENT DES DONNÉES NOMINATIVES DE L'UTILISATEUR

Les données concernant l'Utilisateur pourront faire l'objet d'un traitement automatisé par Etineria ou par des filiales d'Etineria.

Etineria s'engage, notamment, à procéder le cas échéant aux déclarations des traitements automatisés de données à caractère personnel dont elle a la charge et de respecter les prescriptions légales portant sur l'emploi de ces fichiers et notamment:

- ne traiter que des données loyalement et licitement collectées ;
- ne traiter les données ainsi collectées que dans le cadre des finalités déterminées, explicites et légitimes ;
- ne traiter que les données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de ces finalités. Etineria doit en outre ne traiter que les données exactes et complètes ;
- conserver ces données durant le temps nécessaire à la réalisation de ces finalités ;
- prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité des données et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non concernés.

A la demande de l'autorité judiciaire, Etineria aura l'obligation de fournir ces données sans pour autant porter atteinte aux droits des personnes concernées par ces données, et sans mettre en cause la responsabilité de l'Utilisateur.

Etineria devra aussi permettre l'exercice effectif des droits reconnus par la loi aux personnes dont les données font l'objet du traitement :

- permettre l'exercice du droit d'accès de ces personnes à leurs propres données à caractère personnel traitées par Etineria ;
- permettre l'exercice du droit d'opposition de ces personnes pour les données ne relevant pas de la finalité prévue ;
- permettre la contestation et la mise à jour par ces personnes des données les concernant lorsque celles-ci s'avèreront inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

Votre adresse email ne sera pas partagée, vendue, ou accessible par une tierce partie. En tant que client d'Etineria, votre adresse e-mail ne sera utilisée que pour les communications entre vous et Etineria, y compris le soutien technique, message de bienvenue, récupération de mot de passe, newsletters, avis sur les mises à jour et maintenances programmées. Toute adresse e-mail non valide entraînera la résiliation de votre compte et l'arrêt des services offerts par Etineria.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE

Le Contrat est soumis au droit Canadien et de la province du Québec, à l'exclusion de toute autre législation.

ARTICLE 14 – QUESTIONS

Si vous avez des questions à propos de ce Contrat, vous pouvez nous contacter sur Adwit-express (<http://fr.adwit-express.com/public/contact>). En vous remerciant d'avoir choisi Adwit-express pour la gestion de vos publicités

Le présent Contrat a été révisé le 6 janvier 2011.

© Etineria Inc., Montréal